

Inscriptions 2025-2026

DOSSIER A FOURNIR (A déposer au Secrétariat des Cours Sainte Marie de Golf)

PRESCOLAIRE:

- > 2 extraits de naissance ou bulletin de naissance
- > 2 photos d'identité récente
- Certificat de scolarité pour Moyenne Section et Grande Section
- Copie du Carnet de vaccination
- Frais de dossier : 10.000 CFA à payer à la Caisse

ELEMENTAIRE / COLLEGE :

- > 2 extraits de naissance ou bulletin de naissance
- > 2 photos d'identité récente
- Copies des bulletins de notes de l'année écoulée (2ème et 3ème trimestre/ 1 et 2nd Semestre)
- > Certificat de scolarité de l'année en cours
- > Copie du Carnet de vaccination pour CI et CP
- Frais de dossier : 10.000 CFA à payer à la Caisse

NB : En cas de désistement, les frais de dossier ne sont pas remboursés.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION AU COURS SAINTE MARIE DE GOLF Année Scolaire 2025/2026

- 1. Accéder à la plateforme via ce lien : csmh.eduka.school
- 2. Créer un compte :

Si vous n'avez pas encore de compte, cliquez sur le bouton "Créer un compte".

3. Choisir l'option appropriée :

Si vous n'avez jamais eu d'enfant scolarisé ou en cours d'inscription au CSMG, sélectionnez l'option "Si votre famille n'a jamais eu aucun élève scolarisé ou en cours d'inscription".

- Choisir GOLF

4. Renseigner les informations :

Complétez le formulaire de création de compte avec les informations demandées, notamment votre adresse e-mail (pour la validation du compte) et les informations des parents.

5. Valider la création :

Une fois le formulaire rempli, cliquez sur "Valider la création du compte".

6. Activer le compte :

Un e-mail vous sera envoyé pour valider votre compte. Cliquez sur le lien contenu dans cet e-mail pour activer votre compte.

7. Inscrire l'enfant :

Une fois votre compte activé, vous pourrez procéder à l'inscription de votre enfant.

En cas de difficulté rencontrée merci de contacter : <u>bureau.inscription@mariste.org</u> ou appeler 787905858/ 702085976

Règlement Financier Cours Sainte Marie de Golf 2025 - 2026 I. Montant à verser à l'Inscription 2025/2026 Droit Scolarité Montant total Scolarité Frais Généraux d'Inscription Juin 2026 à verser à Mensuelle Niveau l'Inscription payée par avance Préscolaire 35.000 frs 100.000 frs 50.000 frs 185.000 frs 50 000 frs Primaire 35.000 100.000 frs 50.000 frs 185.000 frs 50 000 frs 53 000 frs Collège 35.000 103.000 frs 53.000 frs 191.000 frs III. Montant à verser au courant de l'Année Scolaire chaque 05 du mois Janv. 26 Oct. 25 Déc. 25 Fév. 26 Nov. 25 Mars 26 Avr. 26 Mai 26 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 53.000 53.000 53.000 53.000 53.000 53.000 53.000 53.000

Le Directeur Agath Yves SEMEDO

Règlement Financier Cours Sainte Marie de Golf 2025 - 2026 I. Montant à verser à la réinscription au plus tard le 31 Juillet 2025 Droit de Scolarité Juin Frais Montant total Scolarité Généraux 2026 payée par à verser à la Mensuelle Réinscription Niveau avance réinscription Préscolaire 35.000 50.000 50.000 135.000 50 000 frs Primaire 35.000 50.000 50.000 135.000 50 000 frs Collège 53 000 frs 35.000 53.000 53.000 141.000 III. Montant à verser au courant de l'Année Scolaire chaque 05 du mois Oct. 25 Nov. 25 Déc. 25 Janv. 26 Fév. 26 Mars 26 Avr. 26 Mai 26 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 50.000 53.000 53.000 53.000 53.000 53.000 53.000 53.000 53.000

La réinscription ne sera validée qu'après acquittement total des droits de scolarité de l'année en cours (2024/2025), des années précédentes et le paiement des droits de réinscription pour l'année 2025/2026

Le Directeur
Agath Yves SEMEDO